



D'Elie DE DIFFAMATION D'Elie DE DESINFORMATION D'Elie DE DESTABILISATION

Elie bla bla et ses top managers menteurs

C'est reparti, la stratégie de communication mise en place, à grands frais, par la Direction est axée sur la diffamation, la désinformation, la déstabilisation des salariés et des représentants du personnel.

Dès vendredi dernier, certains TOP MANAGER fidèles au régime, se permettent des déclarations totalement mensongères ; lavage de cerveaux que leur impose l'EMT ?, cela n'explique pas tout !

Voici quelques exemples de ce qu'ont déclaré, entre autres, Xavier JOLY Directeur des services Administratifs et Martine PISIVIN Directrice des moyens généraux à leurs salariés, lors de diverses conférences téléphoniques dès Vendredi :

« Les Elus du Comité d'Entreprise ne font pas leur travail, nous avons plein de moyens, plein d'argent, à mettre sur la table pour que le PSE se passe bien et que les salariés soient satisfaits, malheureusement ils ne veulent pas négocier pour vous » (sic)

Comment peut-on affirmer que les, Organisations Syndicales (OS) refusent de négocier, quand la première réunion de négociations est justement fixée très tardivement, le 15 Juin, soit 2 mois après la réunion R0 ?

La Direction ne sait-elle donc pas que la négociation n'est pas le domaine du Comité d'Entreprise mais celui des OS ?

Par contre oui, les OS refusent de signer un « accord de méthode » sur les moyens exceptionnels alloués aux Elus dans le cadre du PSE, accord qui prévoit aussi et incidemment de verrouiller le déroulement du PSE dans le sens imposé par la Direction.

Ce type d'accord n'est, en l'état, pas envisageable, la législation prévoit déjà de doter les Elus de moyens particuliers dans le cadre de « circonstances exceptionnelles » comme un PSE, et nos accords collectifs existant complètent ces mesures.

Autre perle en matière de désinformation...

« Lors du dernier PSE en 2013, Les OS ont refusé les propositions plus avantageuses de la Direction en matière de reclassement. Ces Budgets disponibles auraient permis aux salariés de partir dans de meilleures conditions »

Cette affirmation est encore une fois une tentative de désinformation et de déstabilisation des Elus, voici la réalité des faits :

En 2013 la Direction a présenté son projet à la DIRECCTE, qui a homologué le PSE. Bien que le Tribunal se soit déclaré incompétent sur la demande d'annulation immédiate de ce PSE, le « jugement sur le fond », la réalité économique, les charges de travail etc..., notre action près le Tribunal Administratif, perdurait et le risque que le PSE soit annulé quelques années plus tard (lenteurs judiciaires) était réel.

La Direction consciente de la problématique du jugement à venir, est revenue à la table des négociations. Les Elus ont par la suite choisi de diriger les négociations sur les indemnités de départ et sur le principe de « sauvegarder l'emploi » de 15 salariés supplémentaires en signant 4 accords particuliers :

« Accord de transition sociale » qui procure selon l'ancienneté de 1 à 4 mois d'indemnité supplémentaire

« Accord sur les travailleurs handicapés » qui maintient l'emploi de 5 salariés handicapés.

« Accord sénior » qui maintient l'emploi de 5 salariés séniors.

« Accord sur l'égalité Hommes/femme » qui assure 5 postes en cdi à la DGOS.

Ces fameux moyens supplémentaires, dont la Direction parle, sont des mesures sur les « moyens accompagnements » dont beaucoup sont de la poudre aux yeux (ex : budgéter 100 K€ pour financer le changement de région ou de pays de salariés en reclassement...jamais utilisés) ; ces budgets ne sont jamais utilisés, la preuve la société se refuse toujours à communiquer les budgets exacts dépensés.

Qui, selon vous, est sorti gagnant de ces négociations, les salariés ou la Direction ?

N'étant pas à une vilénie près, les fidèles du régime se gargarisent sur le fait que « les Elus ne risquent rien », « ils sont protégés » encore une fois cela est FAUX, dans le cas d'un PSE nul n'est à l'abri d'un licenciement.

Dans le cadre de ce PSE, près de 40 Elus sont touchés ou potentiellement touchés par les licenciements, pourtant ils continuent à se battre pour les intérêts de tous les salariés impactés ou non par ce PSE... et ce, probablement pour la dernière fois car beaucoup seront licenciés au même titre que tous les autres salariés impactés.

Quelques réflexions pour aider à dormir nos dirigeants et leurs fidèles :

Le mensonge est l'arme du lâche.

Proverbe libyen ; Proverbes et dictons libyens (1876)

Avec un mensonge on va loin, mais sans espoir de retour.

Proverbe yiddish ; Proverbes et sentences yiddishs (1876)

Un mensonge va s'augmentant, à mesure qu'il se répand.

Proverbe français

Un mensonge amoindrit l'homme, chaque vérité l'agrandit.

Proverbe yiddish ; Proverbes et sentences yiddishs (1876)

***Deux choses sont inséparables du mensonge :
beaucoup de promesses et beaucoup d'excuses.***

Citation de Benjamin Delessert ; Le guide du bonheur (1839)

La dernière pour la route, pour nous les salariés :

Ce n'est qu'une citation mais elle est à méditer....

Quiconque s'oppose à la dictature doit accepter la guerre civile comme moyen.

***Quiconque recule devant la guerre civile doit abandonner l'opposition et
accepter la dictature***